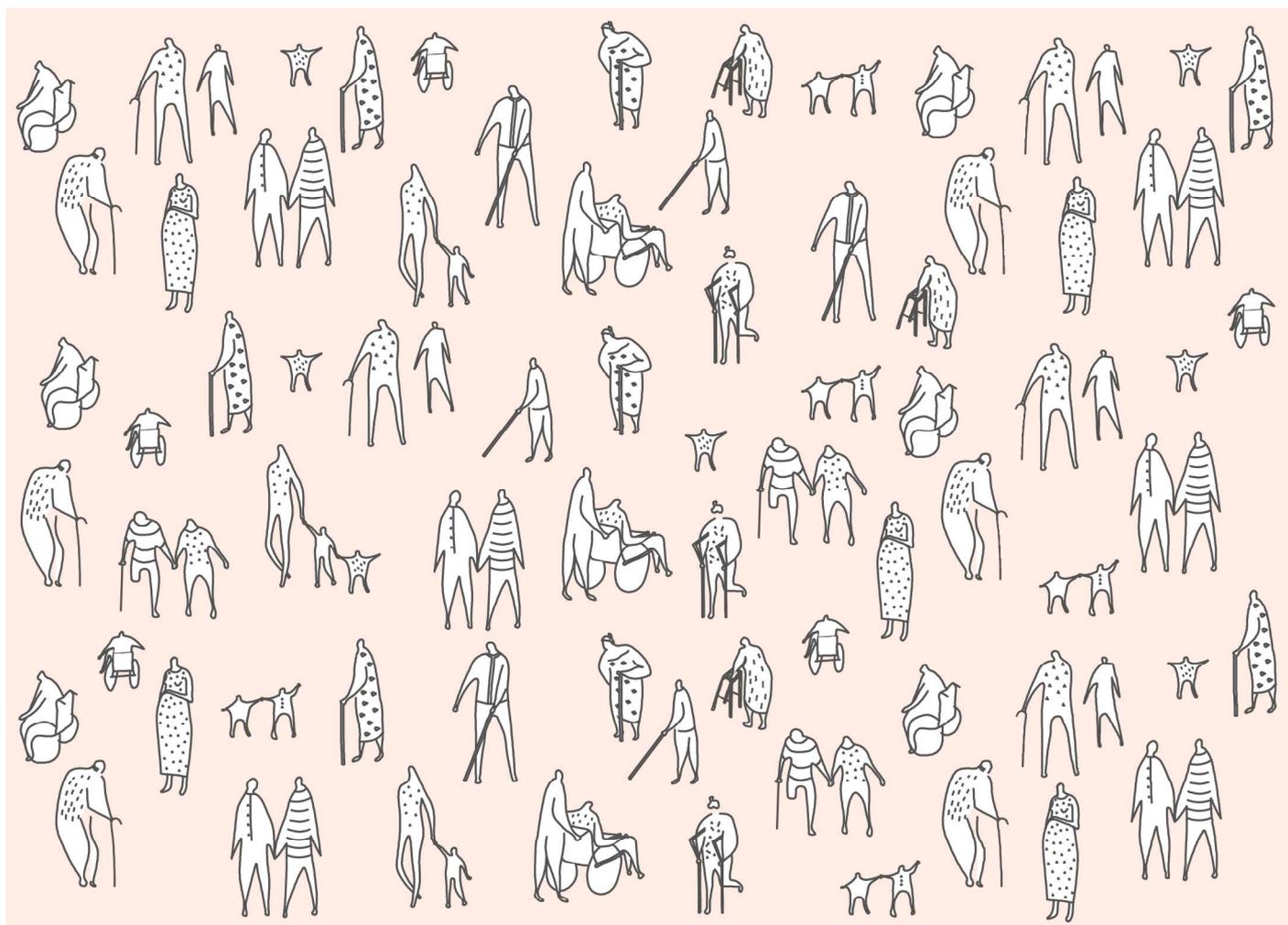


MANUEL DE DESIGN ACCESIBLE ET INCLUSIF

Département de logistique MSF OCBA



DOMAINE D'APPLICATION

Ce document est un outil pratique pour l'élaboration de projets de construction, qui peut être utilisé par tous les types d'utilisateurs, quelles que soient leurs capacités fonctionnelles. Il définit les principales normes à respecter pour que toute intervention soit accessible à tous. L'utilisation de ces normes internationales est recommandée dans les pays où il n'existe pas de normes spécifiques en matière d'accessibilité.

Sommaire

Partie I. ANALYSER ET IDENTIFIER	3
Partie II. PARAMÈTRES BASIQUES DES ÉLÉMENTS ET ESPACES ACCESSIBLES	3
> SE RENDRE AUX INSTALLATIONS	3
Itinéraires	3
Escaliers accessibles	3
Portes	4
Rampes	4
Balustrades et mains courantes	4
> ACCÈS ET UTILISATION DES INSTALLATIONS	5
Latrines accessibles et sûres	5
Latrines pour enfants accessibles et sûres	6
Hygiène menstruelle	6
Points d'eau	7
Douches	8
Partie III. RENFORCER LES BONNES PRATIQUES	9
BIBLIOGRAPHIE	10

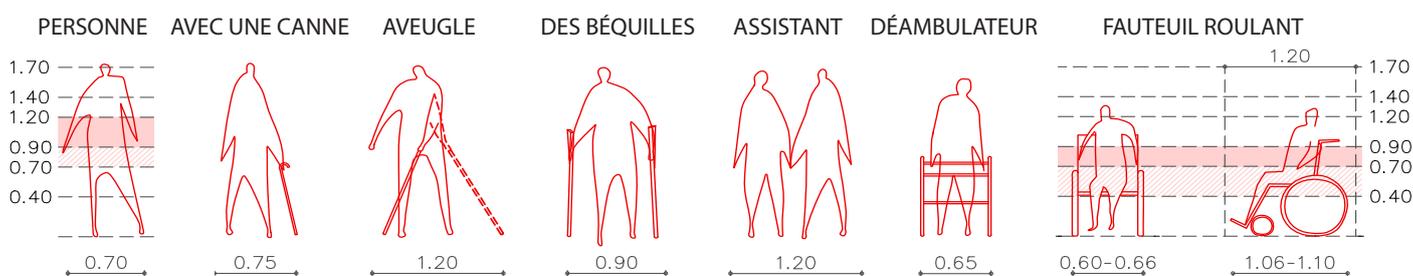
MANUEL DE DESIGN ACCESSIBLE ET INCLUSIF

ANALYSER ET IDENTIFIER

- Pour qu'un projet soit accessible à tous, il faut tenir compte de la **diversité** de la population : personnes âgées, enfants, femmes enceintes, personnes présentant une diversité fonctionnelle, sensorielle ou cognitive, etc. Il est important de se rappeler que les installations et leur accès doivent également être **sûrs et confortables**.

- Il est recommandé d'analyser et d'identifier ensemble, logisticiens, travailleurs de la santé et population, les obstacles éventuels à l'accès aux installations et de rechercher ensemble des solutions appropriées.

- Toute conception doit tenir compte des paramètres anthropométriques et de portée des personnes à mobilité réduite :



PARAMÈTRES BASIQUES DES ÉLÉMENTS ET ESPACES ACCESSIBLES

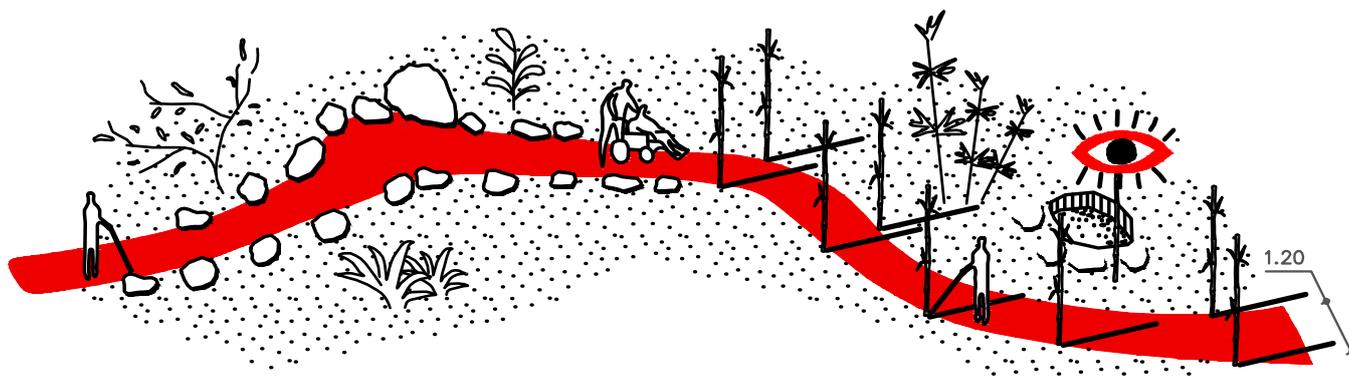
> SE RENDRE AUX INSTALLATIONS

Itinéraires

- Il est recommandé de prévoir un chemin dégagé et plat allant de la structure sanitaire aux sanitaires/toilettes, douches et/ou points d'eau et de maintenir une largeur minimale de 1,20 m pour une circulation adéquate de toutes les personnes.

- Il est important que les chemins ou les accès soient bien balisés ; des éléments locaux tels que des pierres, des cordes de guidage ou des poteaux peuvent être utilisés et peints en couleur claire pour augmenter la visibilité.

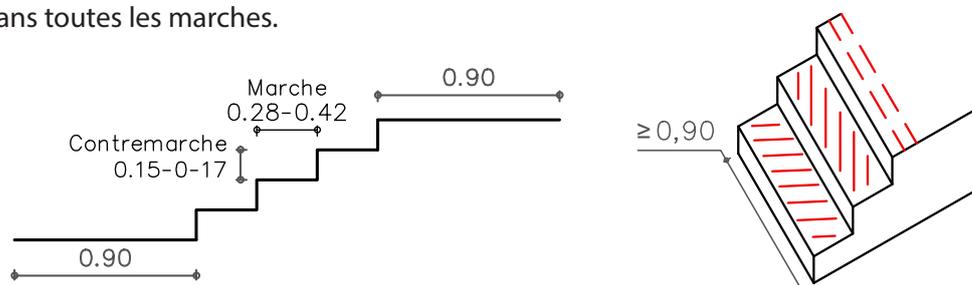
- Les informations doivent être compréhensibles par tous. Les zones dangereuses doivent être signalées et clôturées.



Escaliers accessibles

- Ceux-ci peuvent être nécessaires pour de très grandes différences de niveau, mais il faut essayer de prévoir un itinéraire de substitution avec une rampe pour les personnes en fauteuil roulant ou celles qui ont plus de difficultés à marcher.

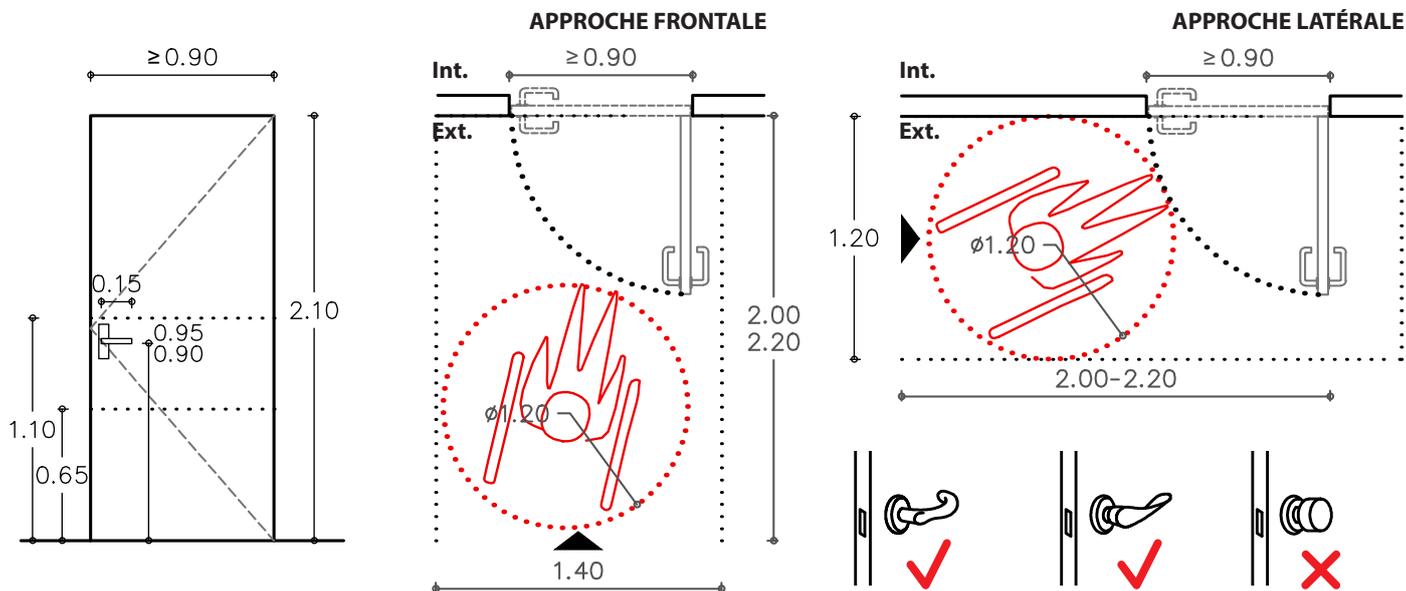
- Il est préférable que le sol ne soit pas glissant (ex. des marches en béton avec des marques au niveau de la surface). Pavages différenciés au pied et au sommet des escaliers pour permettre de les identifier facilement. Balustrade à une hauteur d'environ 75 cm. Marche de 28-42 cm et contremarche de 15-17 cm, en gardant la même hauteur et profondeur dans toutes les marches.



Portes

- Largeur minimale de 0,90 m. Il est possible de laisser un mètre d'ouverture de porte si cela facilite sa mise en place.
- Idéalement, utiliser des portes coulissantes, si ce n'est pas possible, elles doivent toujours **s'ouvrir vers l'extérieur**.

- Espace suffisant devant la porte pour pouvoir manoeuvrer le fauteuil roulant de face et de côté.
- Poignée à une hauteur de 0,90 à 1,00 m, mais peut varier de 0,65 à 1,10 m. Poignée à levier ou de type D.

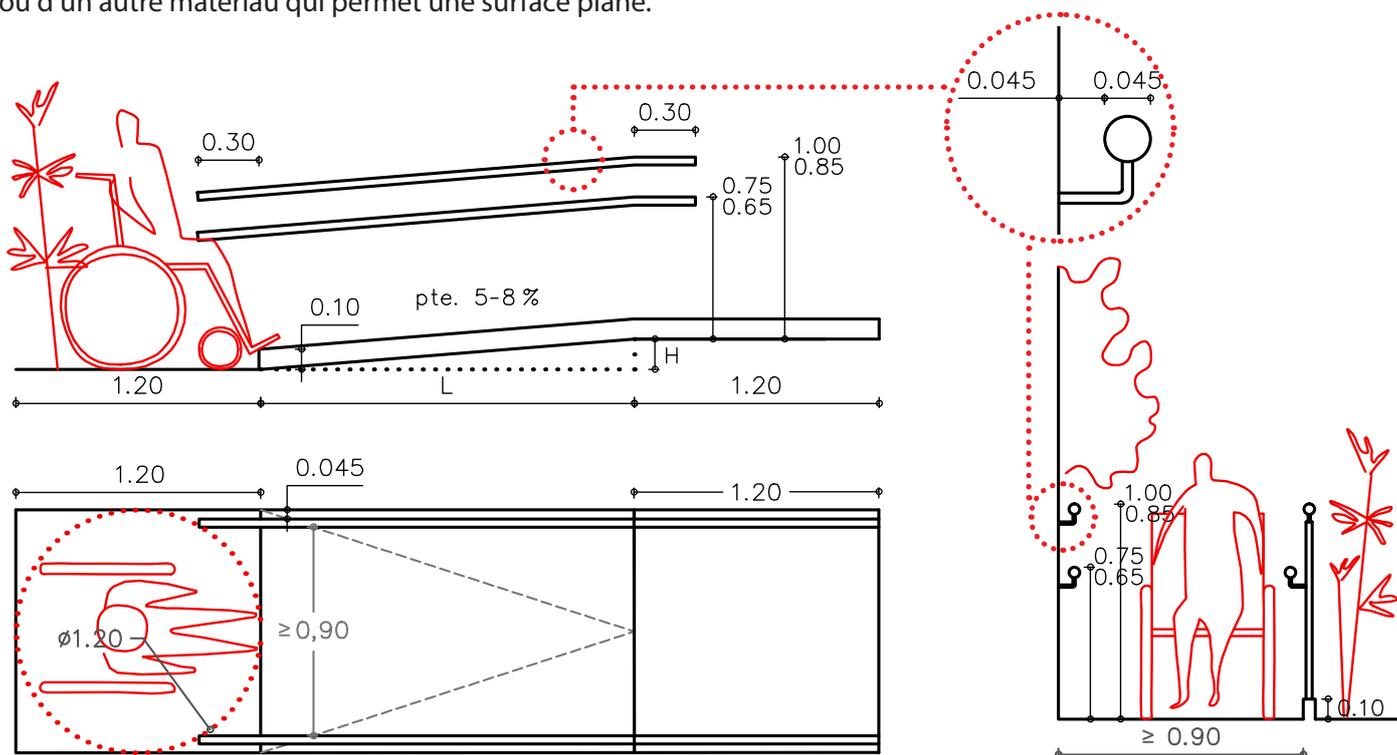


Rampes

- Une pente $\leq 5\%$ est recommandée. S'il n'y a pas assez d'espace, la pente peut être de 8-10 % maximum.
- **Largeur $\geq 0,90$ m, idéalement 1,20 m de large.** Déplacement sans obstacle et chaussée antidérapante.
- Plinthe latérale >10 cm pour éviter les chutes. Peut être peint en couleur claire pour augmenter la visibilité.
- De préférence une rampe fixe et construite sur place. Si cela n'est pas possible, elle peut être faite de bois ou d'un autre matériau qui permet une surface plane.

Balustrades et mains courantes

- Intégrez-les dans les escaliers, les rampes, les chemins et les marches.
- Il est recommandé de les placer à deux niveaux : l'une à 65-75 cm et l'autre à 85 cm-1 m du sol.
- Allongez d'au moins 30 cm au début et à la fin de la rampe ou de l'escalier.
- Section circulaire de 40-45 mm. Matériau solide et rigide (par exemple, métal ou plastique).
- Si elle est fixée au mur, séparation d'au moins 45 mm.



> ACCÈS ET UTILISATION DES INSTALLATIONS

Latrines accessibles et sûres

PORTES

- Largeur $\geq 0,90$ m et espacement de 1 m. Porte qui s'ouvre vers l'extérieur. Idéalement, portes coulissantes.

ESPACE INTÉRIEUR

- Évaluer la condition de la personne qui l'utilisera : Dimensions adaptées aux utilisateurs de **fauteuils roulants : 1,80x1,50 m**, aux utilisateurs **avec béquilles/ accompagnateurs : 1,50x1,20 m**. Une **circonférence de $\varnothing 1,50$ m libre d'obstacles** est requise pour permettre de pivoter facilement un fauteuil roulant.

SIÈGE

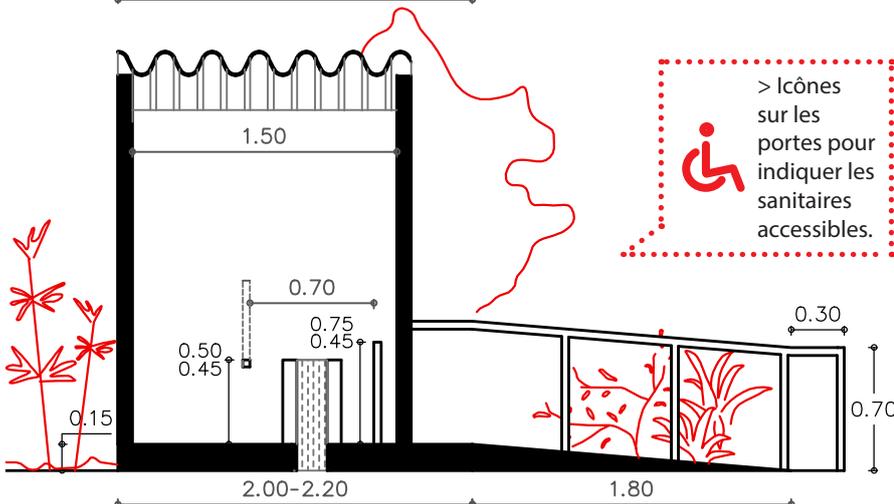
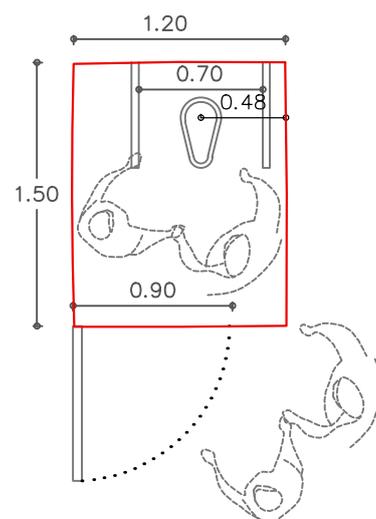
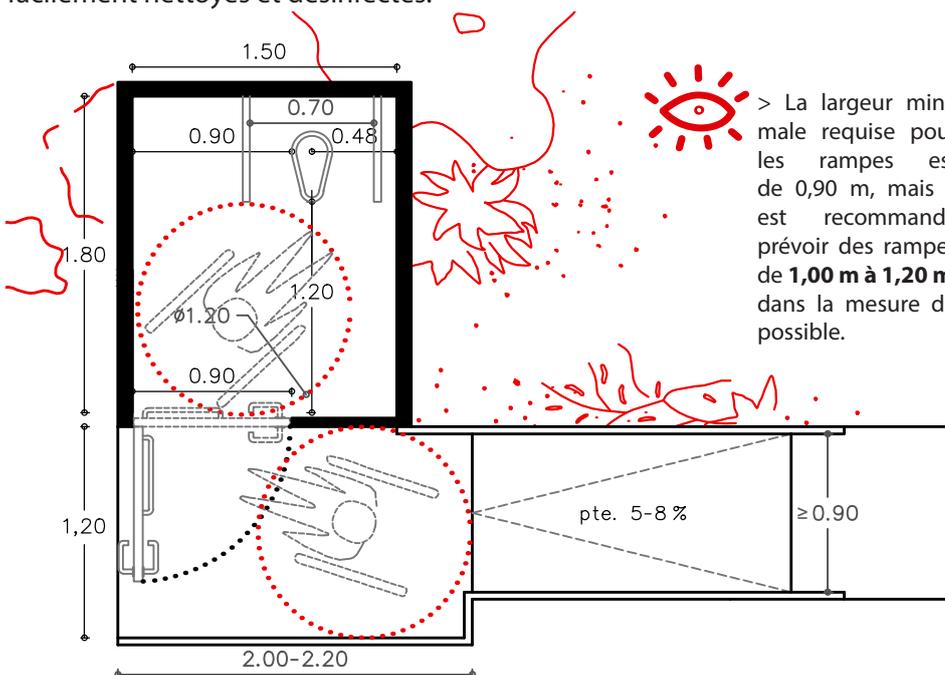
- Un siège fixe est recommandé (ex. béton). S'il n'est pas possible de le construire sur place, vous pouvez utiliser des éléments disponibles sur place et les adapter (ex. des chaises avec un trou, etc.).
 - Hauteur recommandée entre 45 et 50 cm.
 - Des éléments peuvent être incorporés pour obtenir un plus grand confort à condition qu'ils puissent être facilement nettoyés et désinfectés.

BARRES D'APPUI

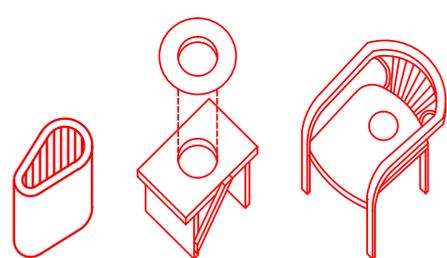
- Section circulaire de 40-45 mm, fixée au mur ou au sol et suffisamment solide.
 - Fauteuils roulants : idéalement, une barre mobile (type U) à 45-50 cm du sol et du côté du transfert de la personne et une barre de type L fixée du côté du mur à une hauteur de 50-75 cm.
 - Autres : dépend de la situation. Idéalement située des deux côtés et fixée à une hauteur de 45-75 cm.

POIGNÉES ET MÉCANISMES DE VERROUILLAGE

- Poignées accessibles, de préférence sous **forme de levier ou de poignée en D**. Jamais circulaires. Elles doivent être placées à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,00 m, bien que, selon la personne, cela puisse varier entre 0,65 m et 1,10 m.
 - Éléments accessibles pour fermer la porte de l'intérieur (par exemple, corde, barre horizontale).
 - Des serrures coulissantes en métal ou en bois pour garantir l'intimité.



> Analyser dans chaque cas les latrines accessibles nécessaires.
 > Considérer qu'au moins **15 %** des latrines doivent être accessibles.
 > Il devrait toujours y avoir au moins une **(1) latrine accessible**.



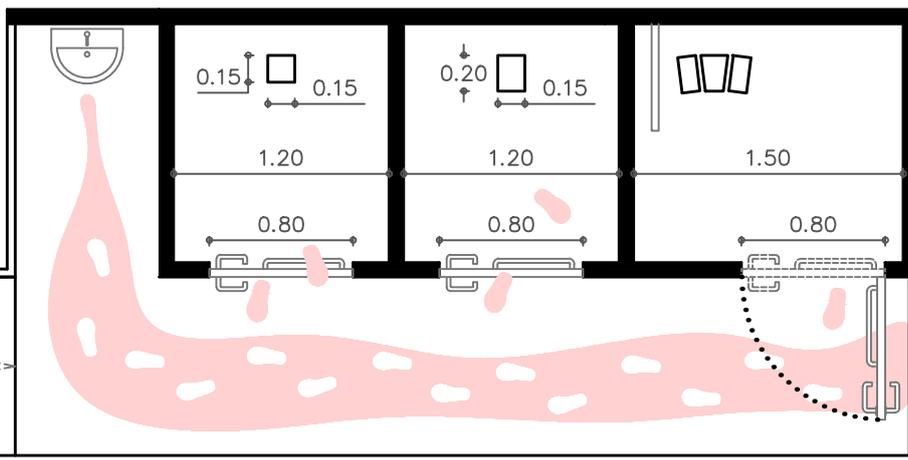
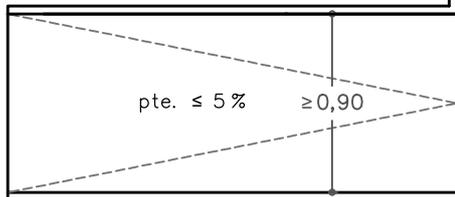
* Options possibles pour les sièges des sanitaires. Utilisez des matériaux faciles à nettoyer.

Latrines pour enfants accessibles et sûres

Le design inclusif des latrines pour les enfants signifie que celles-ci sont **accessibles et sûres** pour tous les enfants, y compris les jeunes enfants, les adolescent(e)s et les enfants présentant une diversité fonctionnelle quelconque. Il est important d'avoir un design amical pour attirer l'utilisation. Il est recommandé d'intégrer **des fenêtres, un éclairage nocturne, des dessins et des points de lavage des mains**. Les dimensions du trou des latrines doivent être plus petites ; certaines de 20x15 cm et d'autres de 15x15 cm pour les plus petits enfants.



> Considérer le **contexte**, les croyances religieuses, les coutumes et les habitudes sanitaires de la population locale pour les typologies de construction des bains/latrines et pour la différenciation entre les sexes.

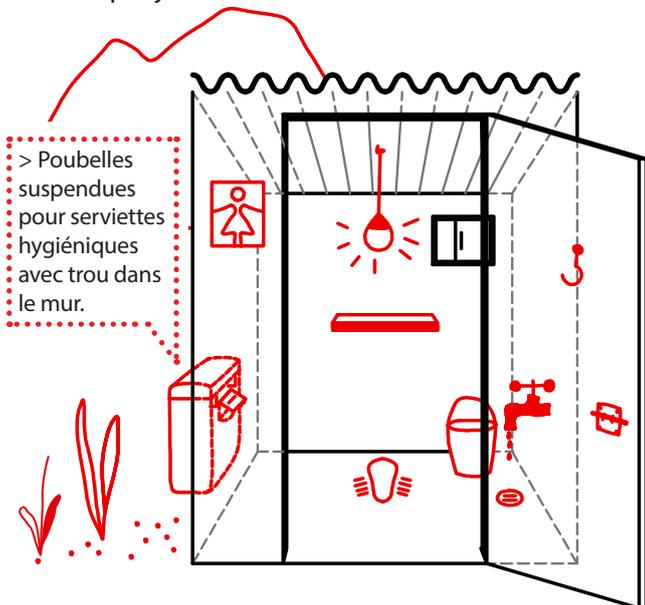


*Tracé indiquant le chemin du point de lavage des mains.

Hygiène menstruelle

Il faut prévoir des installations **privées et sûres** pour les sanitaires, en vue de faciliter l'hygiène menstruelle :

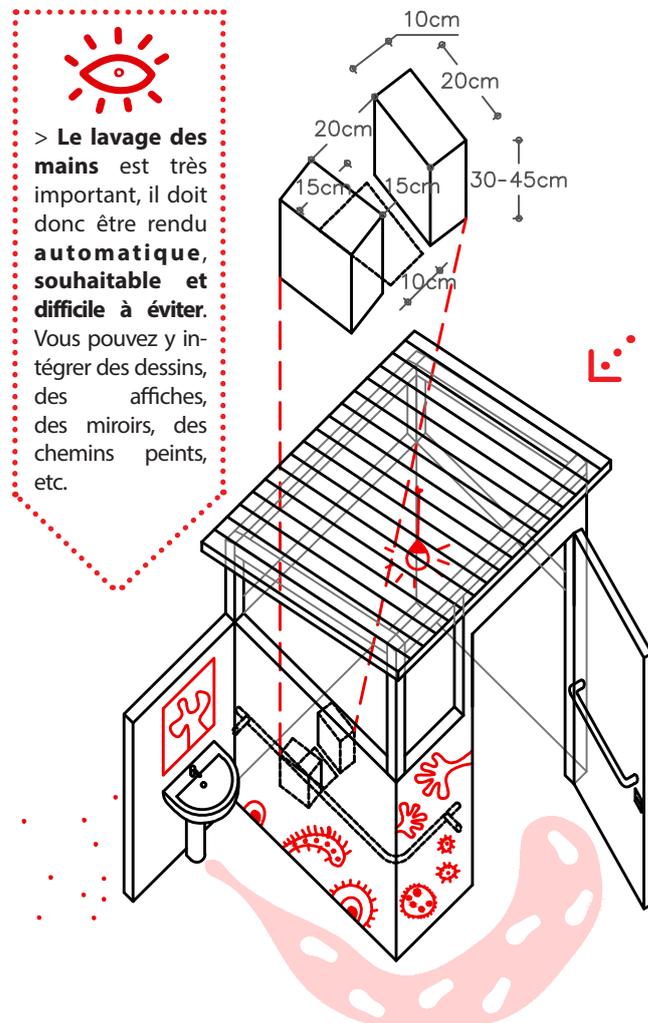
- Un lieu privé et sûr qui facilite le changement, le nettoyage et le séchage du matériel menstruel, y compris pendant la nuit. Intégrer un éclairage, des serrures intérieures, une poubelle et des étagères/portemanteaux pour déposer les vêtements et les fournitures appropriées.
- Un endroit pour se laver les mains en privé avec de l'eau et du savon après avoir changé le matériel menstruel. Intégrer des points d'eau intérieurs.
- Un endroit privé et sûr pour se laver, généralement une fois par jour.



EXEMPLE DE LATRINES ACCESSIBLES POUR LES ENFANTS



> Le **lavage des mains** est très important, il doit donc être rendu **automatique, souhaitable et difficile à éviter**. Vous pouvez y intégrer des dessins, des affiches, des miroirs, des chemins peints, etc.



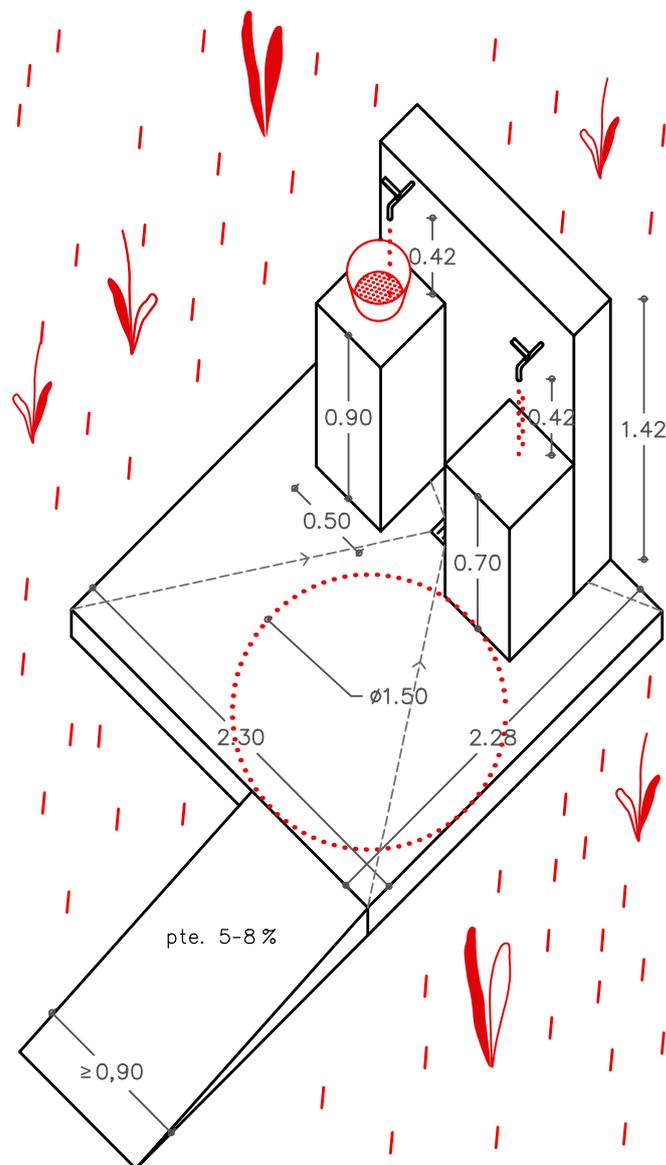
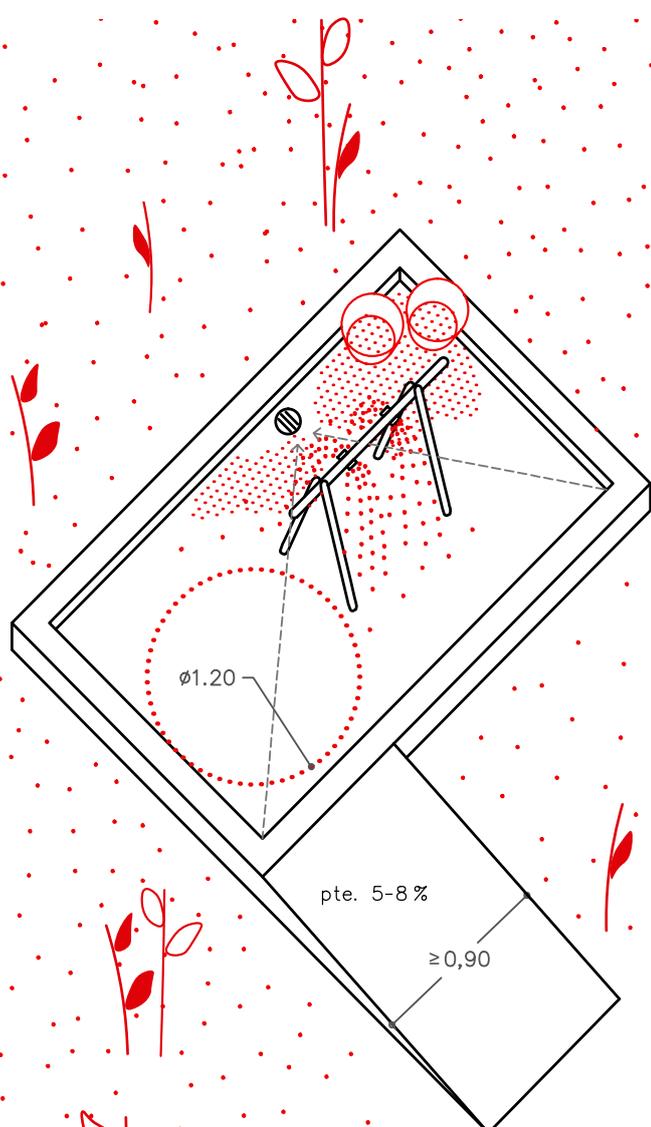
Points d'eau

L'accès à l'eau ne doit pas constituer un obstacle pour les personnes présentant une diversité fonctionnelle. Ces points doivent donc évacuer l'eau sans créer de zones inondées, disposer d'une plate-forme surélevée pour éviter la contamination et disposer, dans la mesure du possible, des équipements suivants :

- Il est recommandé d'intégrer une rampe d'accès d'une largeur de $\geq 0,90$ m et une pente de 5 %. S'il n'y a pas assez d'espace, une pente allant jusqu'à 8-10 % peut être acceptée. La surface doit être lisse, non glissante et doit être maintenue sèche à tout moment. Des mains courantes (à environ 75 cm) et des bordures peuvent être incorporées pour prévenir les chutes.

- Il est recommandé de prévoir certaines plates-formes surélevées afin de réduire les efforts de chargement. Les points d'eau peuvent être installés à différentes hauteurs afin que les personnes à mobilité réduite puissent les atteindre plus confortablement. Idéalement une à 0,65 m- 0,75 m (utilisateurs de fauteuils roulants) et une autre à 0,85 m-1,00 m.

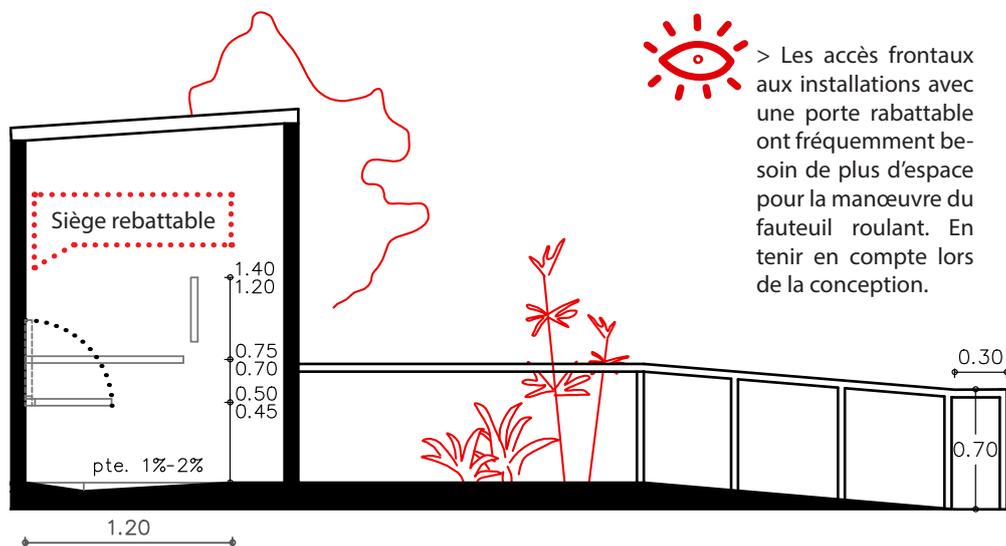
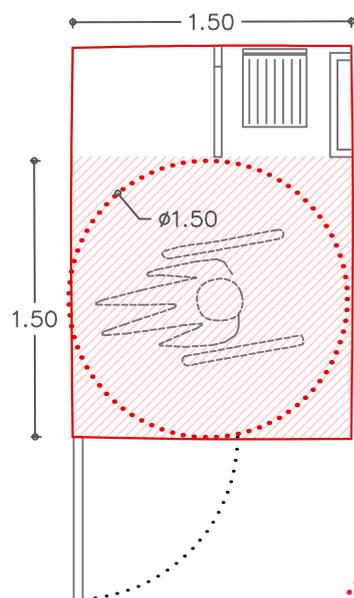
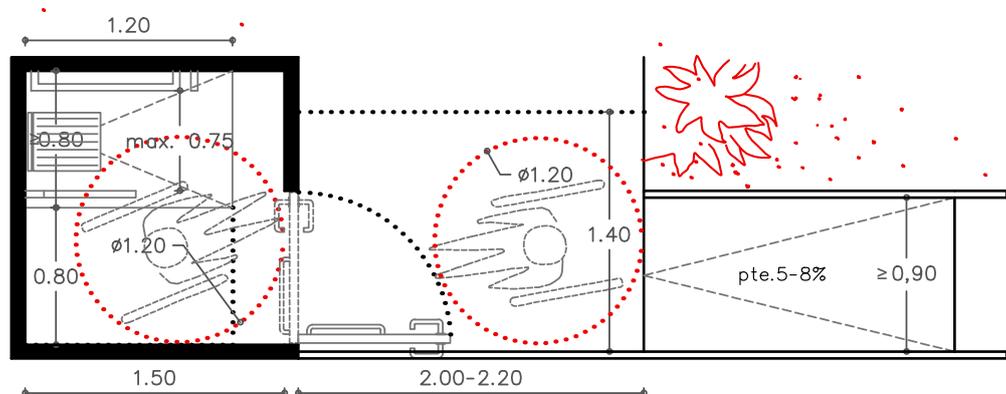
- Dans la mesure du possible, il est recommandé de laisser un espace de $\varnothing 1,50$ m de circonférence libre de tout obstacle afin qu'un fauteuil roulant puisse facilement effectuer un tour complet. S'il n'y a pas assez d'espace, essayez de garder au moins une circonférence de $\varnothing 1,20$ m libre d'obstacles pour pouvoir manœuvrer un fauteuil roulant.



Douches

- Les douches (tous les types) doivent être conçues avec les mêmes caractéristiques d'accessibilité que les toilettes, à savoir un accès facile, une marge de manœuvre et un espace permettant au soignant d'entrer.
- Il est recommandé d'avoir un espace de 0,80 x 1,20 m pour la douche et un espace de 0,80 x 1,20 m pour le transfert en fauteuil roulant. Idéalement, une circonférence de $\varnothing 1,50$ m est recommandée afin que le fauteuil roulant puisse tourner facilement. S'il n'y a pas assez de place, le minimum devrait être une circonférence libre de $\varnothing 1,20$ m.
- Le sol doit être lisse et au même niveau que le reste du plancher de la cabine, sans bordures ni différences de niveau et non glissant.

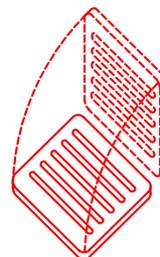
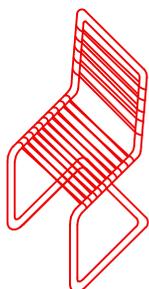
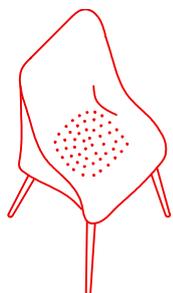
- Des barres de maintien doivent être prévues, à la fois pour faciliter le passage du fauteuil roulant à la douche et pour rester debout dans la douche. Idéalement, une barre mobile devrait être utilisée du côté du transfert, placée à une hauteur de 45-50 cm, et une barre fixe sur le mur, à une hauteur de 70-75 cm.
- Dans la plupart des cas, il est recommandé d'incorporer un siège à une hauteur de 45-50 cm. Des éléments locaux ou des chaises, de préférence en plastique, peuvent être utilisés.
- Parfois, de simples modifications des douches existantes permettent aux personnes handicapées de gérer leur hygiène avec dignité et leur donnent une plus grande indépendance.



> Les accès frontaux aux installations avec une porte rabattable ont fréquemment besoin de plus d'espace pour la manœuvre du fauteuil roulant. En tenir compte lors de la conception.

> Si dans l'une des installations il est nécessaire que le fauteuil roulant puisse tourner à 360° facilement, il est nécessaire de laisser une circonférence de $\varnothing 1,50$ m libre d'obstacles.

> Options possibles pour les sièges surélevés dans les douches.





SENSIBILISATION : Sensibiliser la communauté et le personnel au droit des personnes âgées, des personnes présentant une diversité fonctionnelle et/ou une mobilité réduite d'accéder aux points d'eau, aux installations sanitaires et aux infrastructures médicales de manière digne et sûre. Informer de manière adéquate sur les améliorations qui seront apportées aux installations. Il est important, outre la mise à disposition d'installations accessibles, de mener des campagnes sur leur utilisation et leur bon entretien. Les activités de sensibilisation doivent être menées avec le promoteur de la santé.



CONSULTER ET IMPLIQUER : Analyser et identifier conjointement (patients, membres de la famille, personnel de santé et logisticiens) les obstacles éventuels à l'accès aux installations et impliquer les personnes présentant une diversité fonctionnelle ou une mobilité réduite dans la conception et la prise de décision. Identifier les capacités de chacun et consulter les pratiques qu'ils mettent en œuvre en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.



RÉVISION : Procéder à un examen périodique des installations sanitaires, des toilettes, des douches et/ou des points d'eau afin de s'assurer qu'ils sont accessibles à tous les utilisateurs et sont maintenus propres.

> **Activité pratique**, facile et réalisable :

Organisez des petits groupes de 2 à 3 personnes (y compris les patients, le personnel de santé, les logisticiens) et faites une visite des installations (30 minutes environ) en passant en revue les différentes sections de ce document et en notant tous les points d'accès difficiles et faciles. Enfin, faites une mise en commun.



CONTEXTE CULTUREL : Prenez en compte le contexte culturel dans lequel vous travaillez, les pratiques de chaque lieu et la population à laquelle le projet s'adresse. Le projet doit être adapté aux différentes situations dans lesquelles vous travaillez.



PARCOURS MÉDICAL : Prenez en compte le programme médical, le parcours du patient et adaptez-vous y. Considérez que même dans la zone d'isolement, des installations accessibles peuvent être nécessaires. Parlez à tout moment avec le responsable IPC, les logisticiens, et si possible, avec le comité d'hygiène, afin de trouver la solution la plus appropriée pour le bon fonctionnement du projet.



COORDONNATEUR LOGISTIQUE : Contactez le coordinateur logistique ou un WaSH en cas de doute ou de besoin de soutien supplémentaire pour une partie quelconque du projet.

BIBLIOGRAPHIE

All Under One Roof. Disability-inclusive shelter and settlements in emergencies. IFRC, Handicap International, CBM, 2015

Compendium of accessible WASH technologies. Hazel Jones and Jane Wilbur, WEDC, WaterAid, 2014

Good practices in the provision of accessible and inclusive wash services. UNICEF, décembre 2015

Guía para consulta sobre accesibilidad. Arquitectura Sin Fronteras, 2015

Handbook on Accessible Household Sanitation for Persons with Disabilities (PwDs). Ministry of Drinking Water and Sanitation Government of India and WaterAid, décembre 2015

Humanitarian inclusion standards for older people and people with disabilities. HelpAge International, London, and Handicap International, 2018

Including children with disabilities in humanitarian action. UNICEF, novembre 2017

Including Persons with Disabilities in Water Sector Operations. World Bank Group, 2017

Inclusive design of school latrines. WEDC, 2011

Minimum Standards for Age and Disability Inclusion in Humanitarian Action. All Under One Roof. Disability-inclusive shelter and settlements in emergencies. ADCAP, 2015

Step-by-step practical guidance on inclusive humanitarian fieldwork. CBM HHOT